



Transformer le territoire

Travail du Conseil de l'ESS sur les transitions
Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

2025



SOMMAIRE

La démarche

Le point de départ (2022)	05
Le cheminement (2023-2025)	06
Les prochaines étapes (2026 et +)	08

Vers un plan d'actions territorial

La vision de la démarche des transitions	11
Les définitions partagées	12
Les objectifs co-construits	14
La priorisation des objectifs et des actions	15

Les actions co-construites

1. Partager un état des lieux et les enjeux du territoire sur les transitions, valoriser et capitaliser sur l'existant	
1.1. Valoriser les actions et démarches existantes engagées sur le territoire	21
1.2. S'approprier un diagnostic de territoire « Transitions » partagé	22
2. Élaborer une vision partagée sur la question des transitions et s'engager collectivement	
2.1. Actualiser la vision partagée de la transition sur le territoire	27
2.2. Co-construire des « communs » du territoire	27
2.3. User de la transformation culturelle au service de nouveaux récits, pour de nouveaux imaginaires	28
3. Renforcer la coopération sur les transitions et la faire vivre	
3.1. Écrire et porter le plaidoyer « pour l'ESS, levier des transitions »	30
3.2. Cartographier les parties prenantes du territoire : structures, types, missions, actions, impacts	30
3.3. Muscler la coopération sur le territoire	32
3.4. Poursuivre la démarche de mesure d'impact : vers une mesure d'impact territoriale	33

3.5. Adopter de bonnes pratiques : vers une démarche de progrès	34
3.6. Coopérer et mutualiser nos forces pour être présents dans les festivals et événements	34
3.7. Créer des passerelles entre l'économie sociale et solidaire et l'économie classique	35
4. Adapter l'organisation de la collectivité en vue de la co-construction des politiques publiques de transition	
4.1. Installer une gouvernance locale partagée sur les transitions	37
4.2. Organiser le partage entre agents, acteurs de l'ESS, pour plus de transversalité	38
4.3. Co-construire les politiques publiques	39
4.4. Repenser les relations financières entre acteurs de l'ESS et collectivités	40
4.5. Co-construire les critères d'attribution et de suivi des subventions	41
4.6. Dialoguer avec les entreprises inclusives du territoire (ex régies de quartier)	42
4.7. Amener la voix du vivant en conseil municipal	43
5. Permettre aux citoyen.nes de s'approprier les enjeux de la transition	
5.1. S'outiller pour mieux aborder les transitions avec les habitants	45
5.2. Passer de la sensibilisation à la médiation	46
5.3. Accompagner les initiatives citoyennes qui contribuent à la résilience du territoire & dialoguer	47
5.4. Financer l'accueil des bénévoles dans les associations	48
5.5. Sensibiliser la jeunesse via des partenariats avec l'enseignement	49
5.6. Améliorer le crédit d'impôt en créant le crédit d'impôt « engagement »	50
5.7. Mettre en place des transports en commun presque gratuits	50
5.8. Développer davantage le forum des métiers porteurs de sens	51



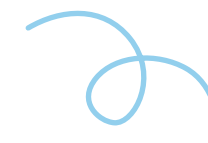
LA DÉMARCHE

Depuis 2010, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la CRESS et le Pôle ESS co-animent cette instance de dialogue et de co-construction de la politique publique de l'ESS et de politiques connexes (SPASER, Territoire Zéro déchet, Zéro gaspi, contrat de ville), mais aussi Capitale européenne de l'ESS, le Territoire 100% apprenant, le forum des métiers porteurs de sens...

Le Conseil de l'Économie sociale et solidaire a consacré deux ans, avec tous ses partenaires, à co-construire un cadre de travail partagé et un plan d'action sur la question des transitions.



LE POINT DE DÉPART (2022)



Lors du Conseil de l'ESS de 2022, les acteurs de l'ESS ont porté le constat que lorsqu'ils travaillaient avec les services de l'Eurométropole sur les transitions, il était compliqué de se comprendre, parce que leur culture, leur vocabulaire étaient différents.

Aussi, les modes d'intervention des services sont jugés très variables, avec des relations partenariales parfois très étroites et d'autres plus laborieuses. Ce qui est déconcertant.

Comment progresser ?

La réflexion a conduit à la nécessité de :

**Travailler
sur un vocabulaire
commun qui puisse
permettre d'avancer
vers une culture
commune**

**Envisager
des objectifs partagés
qui permettent
d'avancer ensemble
vers un récit commun
du territoire**

**Poser une vision
transformative
du territoire
(des transitions
pour quoi faire ?)**

**Travailler un plan
d'actions territorial,
qui constitue une feuille
de route partagée,
répondant aux objectifs
fixés**

La démarche a mis en œuvre des processus d'intelligence collective et de participation : groupes de travail thématiques, débats en plénières, world café, votes etc., qui ont rendu possible ce travail,

créé de la cohésion et donné leur pleine légitimité aux objectifs et actions retenus par les participants et à la démarche dans son ensemble.

LE CHEMINEMENT
(2023-2025)

27 nov. 2023

1^{er} Conseil de l'ESS :
orientation du travail / points
importants à travailler

4 ateliers d'échanges
thématiques

- Structuration
de la démarche
- Bonnes pratiques
et expérimentation
- Communication
- Pilotage

13 nov. 2024

2^{ème} Conseil de l'ESS :
validation de la vision
partagée, des 5 objectifs
territoriaux communs

2 000 heures
de travail

Séminaires
d'approfondissement
des actions

14 nov. 2025

3^{ème} Conseil de l'ESS : validation
du plan d'actions, 27 actions
co-construites en réponse
aux 5 objectifs fixés

Déc. 2025

Priorisation des actions



- [illegible]



Bilan des 15 ans du Conseil de l'ESS



VERS UN PLAN D'ACTIONS TERRITORIAL

- La vision de la démarche des transitions
- Les définitions partagées
- Les objectifs co-construits
- La priorisation des objectifs et des actions



LA VISION DE LA DÉMARCHE DES TRANSITIONS



Les transitions sont des chemins à parcourir collectivement pour passer d'un système individualiste vers un modèle plus durable et coopératif, protecteur du vivant humain et du vivant non humain. Elles intègrent les dimensions sociales, environnementales, économiques et démocratiques et visent à atteindre un commun de vie plus égalitaire, qui ne reproduit pas les dominations de la société actuelle, et se construit dans le respect des limites planétaires. Elles s'appuient sur les scénarios "Génération frugale" et "Coopérations territoriales" de l'ADEME*.

L'ambition

- Notre démarche de transition et de transformation sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est une démarche de coopération, dans laquelle les ambitions sont communes et dépassent les objectifs individuels des acteurs. Elle s'engage à long terme, avec des ambitions à court terme dont l'atteinte ne mettra pas fin à la démarche collective. Chacun peut trouver sa place dans la démarche, qui reste ouverte aux habitant·es, aux membres de l'administration comme à tout·e acteur·ice économique qui partage cette volonté commune d'agir et souhaite s'y associer. Ses participant·es travaillent collectivement en co-construisant les objectifs et les actions.
- Cette démarche concerne l'ensemble des habitant·es, qui seront acteurs des transitions et

non pas ses victimes. La co-construction permet à toutes et tous d'exprimer leurs envies et leurs besoins, qui sont constitutifs des politiques publiques. La démarche est accessible et pédagogique, et elle donne du pouvoir d'agir aux habitant·es. Elle permet de leur donner la parole et n'a pas la prétention de penser à leur place. Les actions de la démarche s'appuieront sur les initiatives des habitant·es, qu'elle accompagnera et soutiendra.

- Au sein de cette démarche, la Ville et l'Eurométropole constituent un territoire d'action à égalité avec les territoires ruraux, longtemps délaissés de la transition et culpabilisés en vue d'un meilleur équilibre. À terme, l'Eurométropole de Strasbourg deviendra une ville avec un rythme de vie soutenable, où l'on peut vivre heureux, et où les différents modes de vie se mélangeront et qui vivra en lien avec la nature et dans le respect du vivant. L'eau, l'air et le sol ne sont plus considérés comme des ressources inépuisables et sont protégés et rendus visibles, avec toutes leurs limites, aux yeux de toutes et tous.
- La collectivité reconnaît l'ampleur des enjeux et le besoin de coopération dans notre démarche collective et elle s'autorise à en être partie prenante. L'administration se / nous laisse le droit à l'expérimentation et confère des moyens humains et matériels à la démarche, ce qui permettra de la pérenniser sur le temps long.

* Scénarios prospectifs "Transition(s) 2025" de l'ADEME permettant d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050



LES DÉFINITIONS PARTAGÉES

L'atelier a travaillé sur un référentiel de définitions partagées entre les collectivités et les acteurs de l'ESS. Parmi les dix termes importants identifiés, deux n'ont pas été retenus par le groupe.

Hannah Arendt écrivait « Le mot juste, à l'instant juste, peut changer le cours de l'histoire. ». Le groupe propose ainsi de ne pas utiliser deux des termes proposés collectivement à la définition : développement durable et éco-citoyenneté.

Développement durable

- Développement durable est, dans l'esprit collectif, un équilibre entre les besoins écologiques, sociaux et économiques. Or, il ne faut pas confondre économie et besoins fondamentaux des êtres humains. « Développement » et « durable » apparaissent comme deux mots antinomiques, puisque le développement est basé sur la croissance alors que la durabilité est pensée sur le temps long des générations futures. Dans un monde aux ressources limitées et au regard des limites planétaires que nous dépassons déjà depuis des décennies, le modèle économique actuel ne peut prétendre à aucune « durabilité ».

Eco-citoyenneté

- Eco-citoyenneté est un terme flou, utilisé par la collectivité pour distinguer les projets vertueux ou non. Or, le terme d'éco-citoyen ne permet pas de définition simple et nécessiterait de définir des critères précis pour déterminer qui est éco-citoyen et qui ne l'est pas. Derrière l'utilisation de ce mot se cache finalement des représentations totalement différentes. Ce qui permettrait d'inclure ou d'exclure alors qu'une démarche de progrès serait finalement plus efficace. D'autant que tout le monde ne peut prétendre, socialement parlant, à être « citoyen » dans notre société (les mineurs et les étrangers en sont exclus par exemple). Enfin, ce terme ne prend pas en compte les inégalités sociales qui sont pourtant prégnantes dans notre société et qui déterminent pour beaucoup les choix ou les non choix que nous allons devoir faire dans notre quotidien.

Changement systémique

- Changement en profondeur de toutes les parties du système, en ayant conscience qu'un fait n'est pas isolé et en agissant sur l'ensemble des causes et conséquences d'un problème. Il suppose une prise de conscience de l'interconnexion des enjeux, impossibles à traiter de manière isolée.

Coopération

- La coopération est la volonté de faire ensemble via un processus rassemblant des moyens équitables vers un objectif ou une vision partagés, dans une démarche horizontale d'entraide et d'apprentissage.

Décroissance

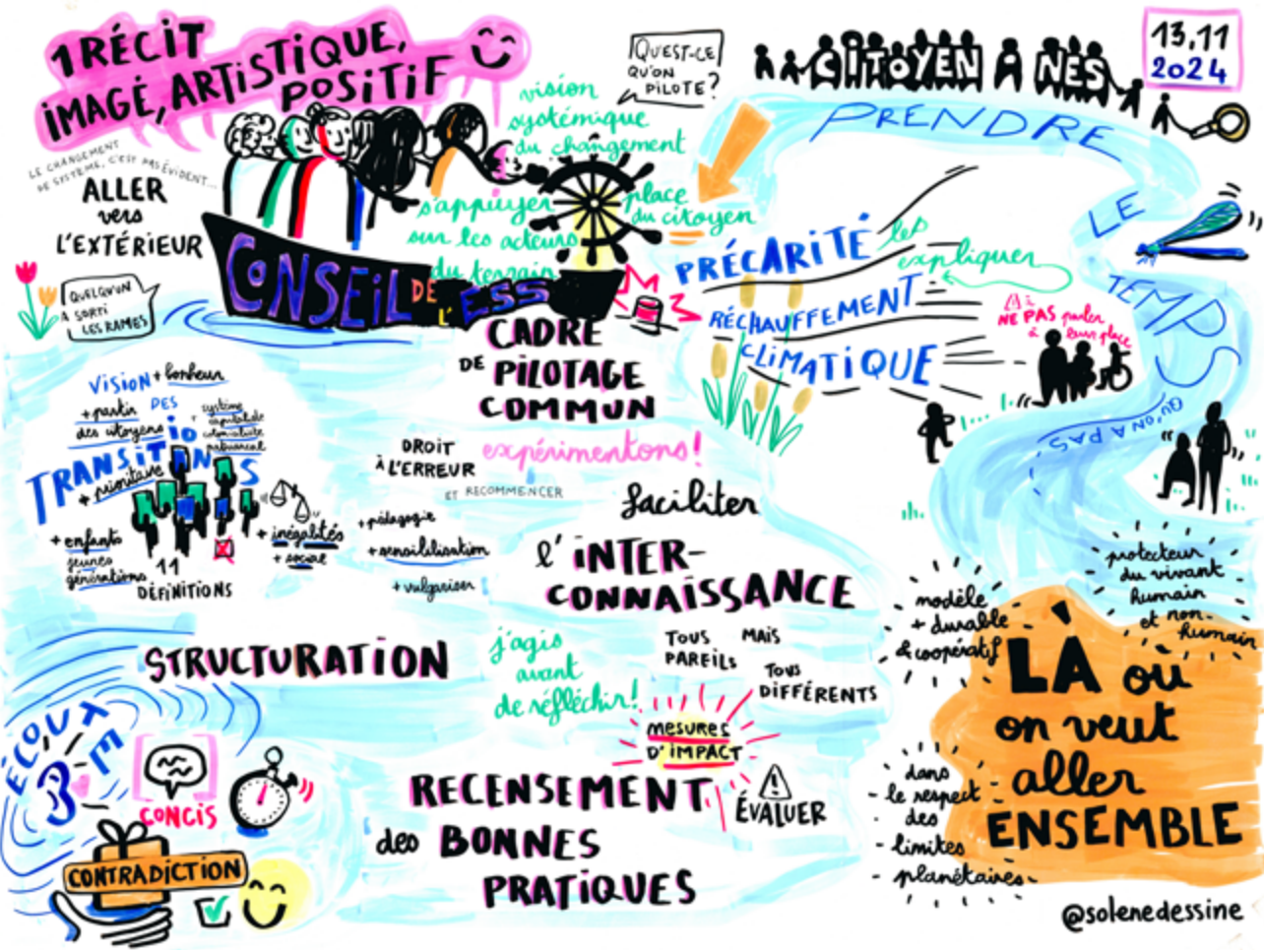
- La décroissance est un changement de manière de penser pour se détacher de l'idée qu'une croissance économique puisse être réaliste et source d'épanouissement pour tous.

Impact collectif

- L'impact collectif est une modification durable dans le temps d'un état existant grâce à une énergie et une force nouvelle. Cet impact se fait par un contact brusque qui bouscule, percute et modifie l'inertie de l'existant (physique et intellectuelle) à l'échelle d'un territoire. Par son action, il produit des dynamiques de coopérations nouvelles, en démultipliant la capacité d'action des acteurs tout en facilitant une meilleure articulation des initiatives.

Mixité

- Regroupement de personnes appartenant à des genres, cultures et classes sociales différents, sans créer d'enjeux de relations de domination.



2^{ème} Conseil de l'ESS

Sensibilisation

- Rendre quelqu'un ou un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas ou peu d'intérêt, quel que soit son niveau de connaissances sur le sujet.

Territoire Résilient

- Un territoire résilient est un territoire agile et capable de se transformer et résister aux secousses internes et externes. Au sein de ce territoire, les acteurs coopèrent au service du vivant humain et non humain, afin de protéger le vivant et les plus fragiles.

Territoire vivable

- Un territoire vivable est un territoire sur lequel les individus peuvent vivre à l'ère du changement climatique. Sur ce territoire, les individus peuvent se satisfaire de ce que le territoire peut produire, tout en répondant aux besoins du vivant qui les entoure.

14

14



5

5



5

LA PRIORISATION DES OBJECTIFS
ET DES ACTIONS

Objectif 1

Partager
un état des lieux
et les enjeux
du territoire
sur les transitions,
valoriser
et capitaliser
sur l'existant

20%

Valoriser les actions et
démarches existantes
engagées sur le territoire

S'approprier un diagnostic de
territoire "Transitions" partagé

Objectif 2

Élaborer
une vision
partagée
sur la question
des transitions
et s'engager
collectivement

17%

Co-construire des "communs" du
territoire (santé, éducation, alimentation,
environnement...)



32%

Objectif 3

Renforcer
la coopération
sur les transitions
et la faire vivre

Créer des passerelles
entre l'économie sociale
et solidaire et l'économie
classique

Muscler la coopération sur
le territoire

Objectif 4

Adapter
l'organisation
de la collectivité
en vue de la
co-construction
des politiques
publiques
de transition

11%

Co-construire les politiques
publiques

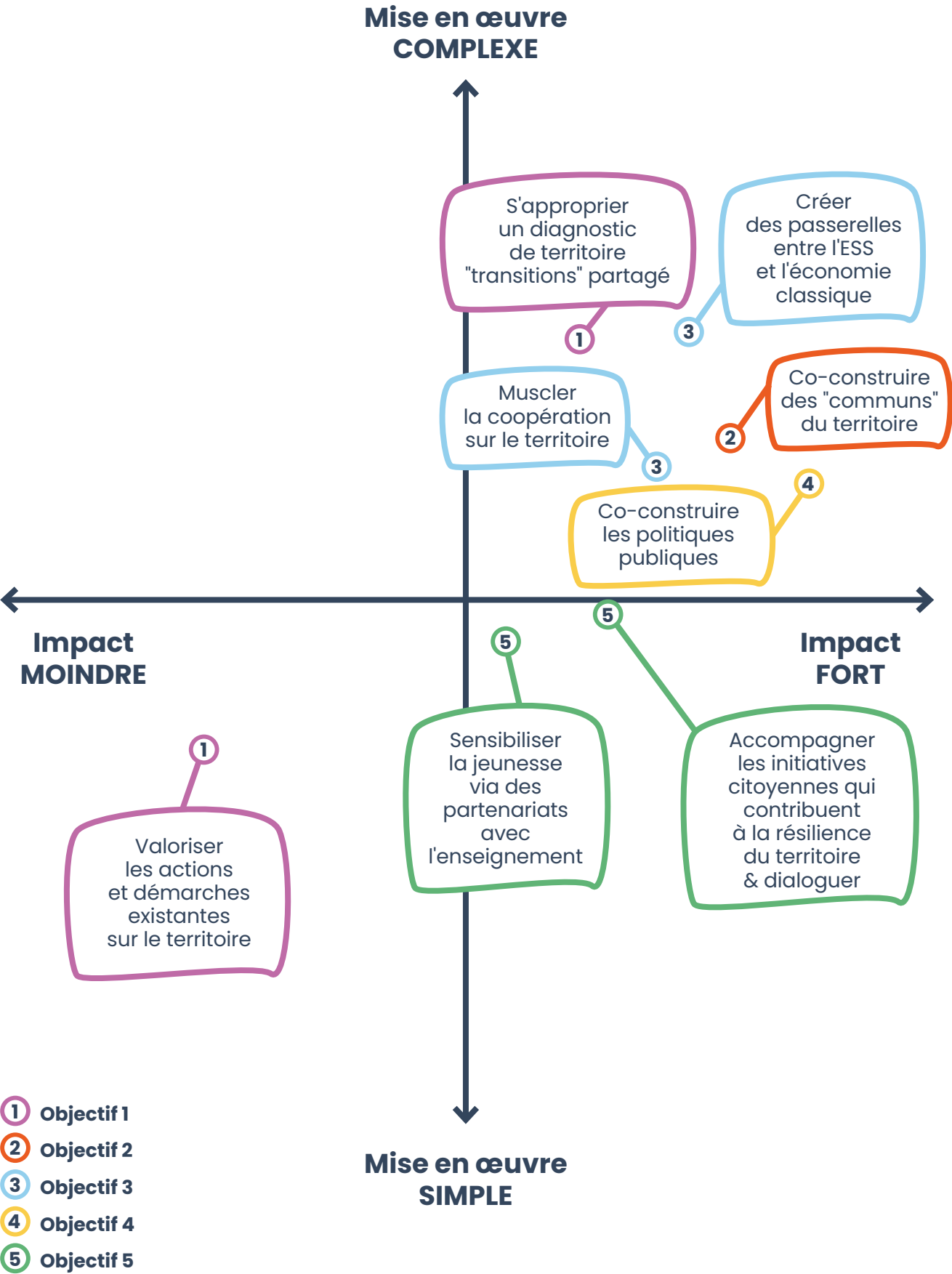
Objectif 5

Permettre
aux citoyen.nes
de s'appropriier
les enjeux
de la transition

20%

Sensibiliser la jeunesse
via des partenariats avec
l'enseignement

Accompagner les initiatives
citoyennes qui contribuent
à la résilience du territoire et
dialoguer



LES ACTIONS CO-CONSTRUITES

- 1.** Partager un état des lieux et les enjeux du territoire sur les transitions, valoriser et capitaliser sur l'existant
- 2.** Élaborer une vision partagée sur la question des transitions et s'engager collectivement
- 3.** Renforcer la coopération sur les transitions et la faire vivre
- 4.** Adapter l'organisation de la collectivité en vue de la co-construction des politiques publiques de transitions
- 5.** Permettre aux citoyen.nes de s'approprier les enjeux de la transition

Objectif 1



1. PARTAGER UN ÉTAT DES LIEUX ET LES ENJEUX DU TERRITOIRE SUR LES TRANSITIONS, VALORISER ET CAPITALISER SUR L'EXISTANT

1.1. VALORISER LES ACTIONS ET DÉMARCHES EXISTANTES ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE

ACTION PRIORITAIRE

Quoi ?

- Exprimer les politiques publiques de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole, dans leurs domaines de compétences respectifs
- Présenter les actions des structures d'intérêt général, des réseaux et fédérations et les démarches collectives territoriales qui touchent à la transformation écologique, économique, sociale et démocratique du territoire
- Apporter les différents éléments aux instances de gouvernance de la Ville de Strasbourg, de l'Eurométropole et des acteurs de l'ESS en vue d'harmoniser les actions sur le territoire et le pilotage
- Accompagner le pilotage conjoint des politiques de transitions sur le territoire
- Organiser la complémentarité de l'action publique et des acteurs de terrain, en évitant les doublons entre acteurs, mais aussi entre acteurs et politiques publiques
- Valoriser les savoir-faire du territoire et enrichir ainsi l'écosystème
- Capitaliser sur les expériences de toutes les parties prenantes

Qui ?

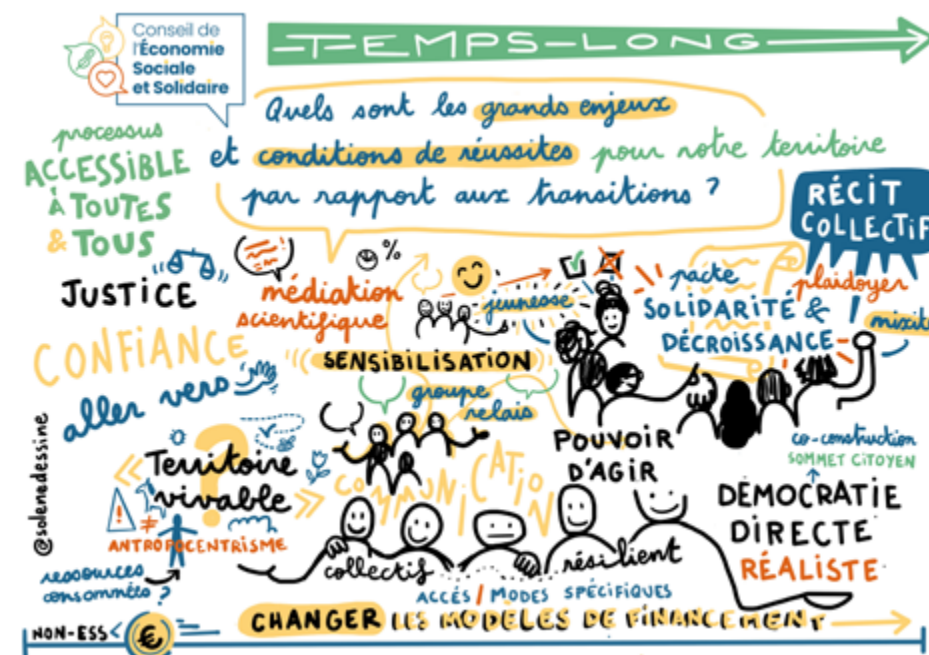
Pilote : Gouvernance du territoire sur les transitions

Pourquoi ?

- Mettre en valeur ce que produit le territoire : acteurs, initiatives, événements, coopérations, débats, actions et politiques publiques en faveur des transitions

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS



1.2. S'APPROPRIER UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE « TRANSITIONS » PARTAGÉ

ACTION
PRIORITAIRE

Quoi ?

- Choisir des diagnostics existants, documents de planification stratégique, synthèses sur les filières en transition et faire un arpentage collectif de tous ces documents, en lien avec les directions et services de nos collectivités (mobilités, Air, eau, déchets, Baromètre social, Biodiversité...) : Plan climat, Projet alimentaire territorial, Observatoire du PACTE pour une économie locale durable, Contrat de ville, Strasbourg ville hospitalière, Indice de précarité numérique, Territoires de Santé de Demain...
- Créer des capsules vidéo / témoignages d'experts et acteurs de terrain pour illustrer / vulgariser ou tout autre livrable jugé nécessaire
- Organiser des jeux participatifs pour s'approprier les données

Pourquoi ?

- Partager et s'approprier les données et enjeux clés disponibles sur le territoire
- S'approprier collectivement un diagnostic de territoire sur les transitions et créer une banque de ressources territoriale accessible à tous
- Organiser notre stratégie d'intervention collective en lien avec les réalités du territoire
- Transmettre et diffuser ce qui peut aider chaque acteur à agir avec plus d'impact

Qui ?

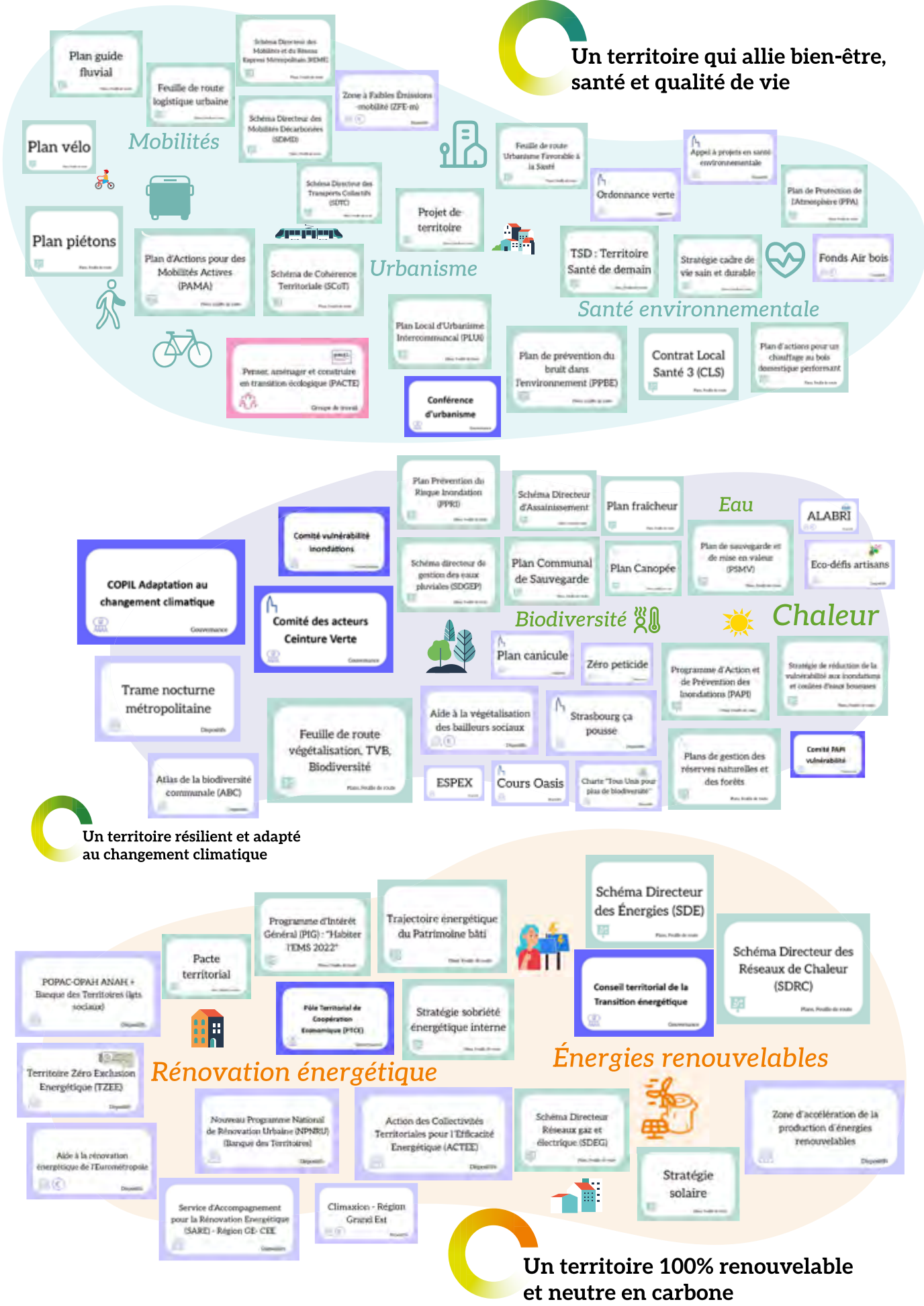
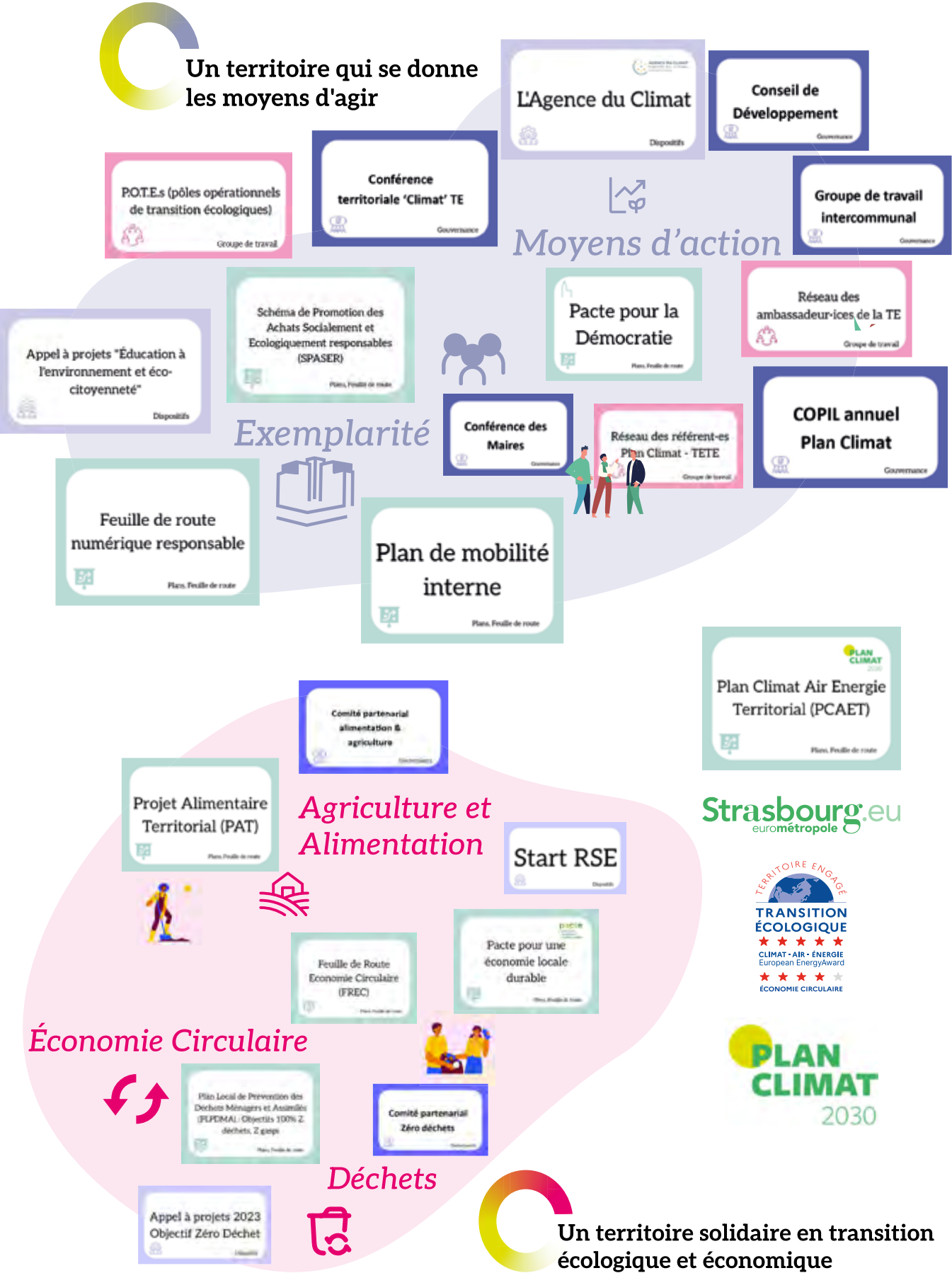
- Co-pilotes : Département ESS de la Ville et de l'Eurométropole, URSIEA, Labo des partenariats
- Autres directions et services de l'Eurométropole : DTEC (Direction Transition Énergie Climat), PAT (Projet alimentaire territorial)
- Territoire 100% Apprenant, acteurs de l'ESS ayant fait des études, fédérations et têtes de réseau ayant une expertise (Alsace Nature, ODONAT)

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS



Zoom sur une démarche : la fresque du climat de l'Eurométropole



Objectif 2



2. ÉLABORER UNE VISION PARTAGÉE SUR LA QUESTION DES TRANSITIONS ET S'ENGAGER COLLECTIVEMENT

2.1. ACTUALISER LA VISION PARTAGÉE DE LA TRANSITION SUR LE TERRITOIRE

Quoi ?

Revoir à échéance régulière la vision partagée des transitions

Pourquoi ?

- Faire évoluer la vision en tenant compte d'un monde qui change
- Adapter sans cesse le territoire
- Permettre aux acteurs en présence de faire évoluer leurs pratiques

Qui ?

Pilote : Gouvernance du territoire sur les transitions

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS

2.2. CO-CONSTRUIRE DES « COMMUNS » DU TERRITOIRE

ACTION PRIORITAIRE

Quoi ?

- Lister les commons nécessaires au territoire et les qualifier (déjà envisagés : santé, éducation, alimentation, environnement)
- Pour cela, déterminer le « minimum vital » de ressources nécessaires à la viabilité du territoire, pour lui et ses habitants
- Décider collectivement des moyens à y affecter : financements, RH, etc.

Pourquoi ?

Définir ensemble comment « mieux-vivre » et « mieux-être » à l'échelle du territoire

Qui ?

- Pilote : Gouvernance du territoire sur les transitions
- Coop des commons, Département ESS de la collectivité, PAT (Projet alimentaire territorial), Direction Solidarité Santé, Pôle ESS Strasbourg Eurométropole

Combien ?

Ressources humaines dans un 1^{er} temps puis budget à allouer en fonction du commun défini

2.3. USER DE LA TRANSFORMATION CULTURELLE AU SERVICE DE NOUVEAUX RÉCITS, POUR DE NOUVEAUX IMAGINAIRES



Objectif 3

Quoi ?

- Transformer le Quartier Gare en quartier apprenant, comme « laboratoire sensible des transitions et de l'habitabilité », par la culture
- Mettre en place des récits artistiques : œuvres plastiques, musicales, performances, théâtre, qui transmettent un imaginaire et provoquent le désir d'agir des citoyens, des habitants, des entreprises vis-à-vis des transitions

Pourquoi ?

- Partager du « sensible » sur les transitions par les démarches de création artistique
- Appréhender le vivre ensemble et l'altérité
- Donner envie à tous de s'engager dans les transitions

Qui ?

- Co-pilotes : Artenréel & Ososphère puis gouvernance partagée à construire avec les volontaires dans l'ESS et la culture
- Territoire 100% Apprenant, qui serait territoire d'expérimentation pour cette transformation au Quartier gare, en lien avec la Direction de territoire, la Direction Urbanisme & Territoire (Gare à 360°), les acteurs du quartier Gare thématiques et territoriaux

Combien ?

- Ressources humaines du Territoire 100% Apprenant pour le montage et la mesure d'impact (existant)
- Coproduction artistique avec les acteurs (Maillon, TJP, Musée, ENSAS, Université)
- Pistes de financement supplémentaires : Fondation de France, 1% artistique du projet urbain



3. RENFORCER LA COOPÉRATION SUR LES TRANSITIONS ET LA FAIRE VIVRE

3.1. ÉCRIRE ET PORTER LE PLAIDOYER « POUR L'ESS, LEVIER DES TRANSITIONS »

Quoi ?

- Recueillir la parole des acteurs de l'ESS
- Animer un groupe de travail « plaidoyer » qui construit collectivement ce plaidoyer
- Porter la parole auprès des élus, notamment auprès des candidats aux élections sur l'Eurométropole et de manière plus permanente après leur élection
- Diffuser ce plaidoyer, proposer des temps d'échanges et de débats

Pourquoi ?

- Valoriser l'ESS en tant qu'actrice incontournable des transitions qui sait concilier transition écologique, transition sociale et transition démocratique
- Définir le meilleur endroit à investir par les structures de l'ESS pour porter des plaidoyers sur les transitions et pour capitaliser (CRESS ? Pôle ? Territoire 100% apprenant ?)
- Promouvoir et faire reconnaître l'ancrage de l'ESS sur l'Eurométropole

Qui ?

Pilote : Pôle ESS Strasbourg Eurométropole

Combien ?

- Ressources humaines Pôle / CRESS
- Bénévolat des adhérents du Pôle et mise à disposition des lieux

3.2. CARTOGRAPHIER LES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE : STRUCTURES, TYPES, MISSIONS, ACTIONS, IMPACTS

Quoi ?

- Identifier les cartes et les outils existants, permettant de repérer les acteurs des transitions dans l'ESS : Cartéco, ESSOR Grand Est, gogocarto, Zig&Zag.info, Catalogue des solutions de l'ESS
- Créer une cartographie ESS des acteurs de la transition, à l'attention des acteurs de l'ESS (étape 1) puis plus largement des habitants de l'Eurométropole (étape 2)
- S'outiller pour faire circuler l'information : appli ESS Eurométropole avec cartographie, actualités, outils pédagogiques, sticker à coller sur la porte d'entrée de chaque structure de l'ESS du territoire avec QR code, serious game, jeux, fresques

Pourquoi ?

- Mieux se connaître et s'identifier
- Valoriser les actions et les acteurs en place, publics ou privés
- Identifier ce qui manque au territoire (trous dans la raquette)

Qui ?

- Co-pilotes : CRESS et Pôle ESS Strasbourg Eurométropole
- Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Structures de l'ESS du territoire

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS

Zoom sur les lieux d'interconnaissance repérés par l'atelier communication de 2024



Repas partagés	→ Des déjeuners des partenaires (petits-déjeuners alimentation du Pôle ESS, les déj'projets de Start-Up de Territoire) → Des petits déjeuners du réemploi, les petits déjeuners de l'Agence du Climat ou des partenaires → Openstück
Événements associatifs / statutaires	→ Les assemblées générales et les moments pré- et post-AG (pots, débats, interconnaissance) → Comités partenariaux et de pilotage, réunions de travail avec les partenaires, fins des réunions → Afterworks (Okoté, Apéros de l'ESS, Pacte pour une économie locale durable) → Réunions de réseaux thématiques, événements de communautés → Ateliers (mise en action, sensibilisation, etc.) → Des événements inter-associatifs quand personne ne vient et qu'on discute ensemble quand même
Grands événements du territoire	→ Village des associations → Forum DD → Forum des Métiers Porteurs de Sens → Forum éducation à l'environnement → Marché OFF → Événements festifs
Associations / projets emblématiques	→ Pôle ESS → Territoire 100% Apprenant (Visites apprenantes, séances d'entraide) → Conseil de l'ESS (Plénières et pots) → Pacte pour une économie locale durable (ateliers) → Défis citoyens ESS
Les lieux emblématiques	→ Tiers lieux permanents et éphémères : Kaleidoscoop, la Grenze, Phare Citadelle, Tour Merveilleuse, Orée 85, Creative Vintage → Maison des associations
Outils / espaces numériques	→ LinkedIn → Kumu (cartographie des prescripteurs économiques)
Formations / séminaires	→ Journées au Vert → Formation-action à la mesure d'impact social
Réseaux professionnels	→ Clubs entreprise (OBC, Collectif ID), les Lions's Clubs → Les collectifs (ex : facilitateurs d'Alsace) → Campagne d'accompagnement Okoté → Pôle Créa

3.3. MUSCLER LA COOPÉRATION SUR LE TERRITOIRE

ACTION
PRIORITAIRE

Quoi ?

- Réaliser un état des lieux et valoriser les coopérations existantes sur le territoire : cartographie, entretiens, retours d'expériences
- Organiser des formations en commun entre acteurs et collectivités : coopération, outils d'intelligence collective, co-développement, co-apprentissages
- Organiser des « RV de la coopération », c'est-à-dire des temps d'échanges réguliers entre structures de l'ESS et acteurs institutionnels, groupes de travail thématiques
- Expérimenter de nouvelles formes de partenariats et d'actions collectives : projets inter-acteurs, mutualisation de moyens, co-construction d'initiatives locales
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques via des formats collaboratifs : rencontres, supports pédagogiques, podcasts, ateliers d'apprentissage

Pourquoi ?

- Encourager et renforcer la coopération entre acteurs de l'ESS et acteurs publics et par la suite, entreprises engagées pour une transition écologique, sociale et économique inclusive
- Créer des synergies entre structures du territoire (formation, inclusion, économie circulaire, tiers-lieux, accompagnement, innovation sociale...)
- Favoriser l'apprentissage collectif à partir des pratiques de coopération existantes et inspirantes

Qui ?

- Pilotes : Territoire 100% Apprenant et / ou le Pôle ESS et / ou la CRESS
- Structures de l'ESS, acteurs de l'emploi et de la formation, réseau des tiers-lieux, associations et coopératives locales, collectivités et institutions partenaires, habitants et porteurs de projets du territoire, réseaux d'accompagnement et de développement économique

Combien ?

- Ressources humaines du Territoire 100% Apprenant (existant mais à renforcer)
- Environ 15 K€ pour soutenir les actions collectives ou expérimentales : **animer les rencontres, produire des outils de capitalisation et valoriser les pratiques** → fonds ESS de la Région Grand Est, Fondation de France, Fondation Macif, ou autres fondations ESS, partenariats publics / privés avec entreprises locales à impact

3.4. POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE MESURE D'IMPACT : VERS UNE MESURE D'IMPACT TERRITORIALE

Quoi ?

- Co-construire une lecture commune entre structures de l'ESS, collectivités et partenaires institutionnels sur les enjeux et défis du territoire, en s'appuyant sur des indicateurs partagés
- Déployer un cadre apprenant de co-évaluation, d'analyse, permettant de valoriser les avancées et les réussites et d'identifier les défis à relever
- Diffuser les résultats via des supports pédagogiques et collaboratifs (cartographies d'impact, restitutions collectives, bilans partagés)
- Voir le 2^{ème} livrable sur la mesure d'impact des acteurs de l'ESS et la mesure d'impact territoriale

Pourquoi ?

- Donner à voir les effets concrets des actions combinées des différents acteurs du territoire en faveur des transitions : acteurs de l'ESS, politiques publiques et entreprises de l'économie classique (à terme)
- Favoriser une meilleure compréhension collective de l'impact territorial des coopérations locales (dans leurs différents aspects, sociaux, environnementaux, économiques, éducatifs...)
- Créer une culture commune de l'évaluation, fondée sur une vision stratégique partagée, un cadre de déploiement (indicateurs, méthodes) co-construits et adaptés aux réalités du terrain pour rendre collectivement un meilleur service aux habitants et améliorer leurs conditions de vie
- Mettre en valeur les apprentissages issus des coopérations et renforcer la légitimité de l'ESS dans la co-construction des politiques publiques

Qui ?

- Pilotes : Ville et Eurométropole de Strasbourg & Territoire 100% apprenant
- Structures de l'ESS locales impliquées dans des démarches de transition, services de la collectivité, à terme entreprises de l'économie classique engagées
- Réseaux de l'ESS et structures accompagnées, institutions partenaires, élus et agents impliqués dans la définition des politiques publiques

Combien ?

Crédits existants en 2026 sur les lignes de la collectivité et du Territoire 100% apprenant



3.5. ADOPTER DE BONNES PRATIQUES : VERS UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Quoi ?

- S'appuyer sur des enquêtes sur les conditions de travail des travailleurs (QVCT) : rythmes, salaires, accidents du travail, qui donnent des éléments de réflexion sur les pratiques des structures de l'ESS
- Mettre en place un espace d'échanges pour réfléchir à la mise en place du Guide des bonnes pratiques de la loi ESS de 2014, ou un autre outil
- Organiser un processus de mise en œuvre afin de progresser et d'en faire un outil de dialogue avec les collectivités

Pourquoi ?

- Disposer d'un outil d'amélioration des pratiques, qui permet d'accompagner une démarche de progrès, qui soit aussi un référentiel, fait d'indicateurs communs.
La démarche d'amélioration, quelle qu'elle soit, est plus importante que l'outil en lui-même (ex. la révision coopérative, d'autres dans les achats responsables, l'insertion...)
- Créer un effet levier en termes de développement économique sur le territoire → lien avec la RTE (responsabilité territoriale des entreprises)

Qui ?

- Pilote : CRESS Grand Est
- UDES, Syndicat associatif créé sur Strasbourg
- Les managers des entreprises afin qu'ils sachent mettre en place de bonnes pratiques ou améliorent les leurs

Combien ?

Ressources humaines, études à financer ?

3.6. COOPÉRER ET MUTUALISER NOS FORCES POUR ÊTRE PRÉSENTS DANS LES FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

Quoi ?

- Coopérer et mutualiser les ressources sur certaines manifestations : Festival des possibles, Fête du PNU, Village des Associations, 48h de l'agriculture urbaine, Faut qu'on s'bouge...
- Créer un agenda commun partagé et animé pour mieux coordonner les événements et ne pas se faire concurrence (lien avec un label et / ou charte)
- Améliorer l'éco-responsabilité des événements (exemplarité)
- Réfléchir à l'éco-conditionnalité des aides aux manifestations, la formation des organisateurs
- Créer un événement « Nuit de l'échec »

Pourquoi ?

- Organiser des temps festifs positifs sur les transitions, notamment dans les QPV
- Partager la vision d'une société qui se transforme et y impliquer tout le monde
- Passer des messages forts sur les transitions
- Cesser de s'épuiser dans l'événementiel

Qui ?

Pilote : Collectif créé pour s'occuper de la mutualisation

Combien ?

Non déterminé

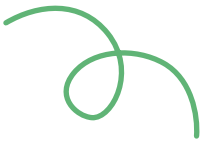
3.7. CRÉER DES PASSERELLES ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET L'ÉCONOMIE CLASSIQUE

Quoi ?

- Identifier les personnes ressources (référénts RSE, engagement sociétal, etc.), les bases de données existantes sur ces thématiques (Initiatives Durables, Entreprises pour la cité, etc.)
- Organiser des événements récurrents de rencontre entre les entreprises et acteurs de l'ESS (un par an minimum)
- Offrir des solutions clé en main et individualisées pour booster la communication de l'entreprise
- Mettre en place une fondation territoriale pour soutenir la démarche, en s'inscrivant dans les codes connus du monde de l'entreprise

Pourquoi ?

- Faciliter l'engagement des entreprises « classiques » et de leurs salariés dans l'ESS via des partenariats concrets
- Valoriser et diffuser les réalisations, avec l'objectif d'informer d'autres entreprises



Qui ?

- Co-pilotes : CRESS et / ou Pôle ESS, Territoire 100% apprenant
- Structures qui proposent ce type d'événements à une échelle différente : Initiatives Durables, Okoté, Labo des partenariats, etc
- COPIL à créer : acteurs de l'ESS, clubs d'entreprises, Initiatives Durables, Pôle Mécénat Grand Est

Combien ?

- À obtenir : ½ à 1 ETP
- Appel au sponsoring : parrainage / mécénat / soutien financier dans un 1^{er} temps, puis participation financière des entreprises



Objectif 4



4. ADAPTER L'ORGANISATION DE LA COLLECTIVITÉ EN VUE DE LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE TRANSITIONS

4.1. INSTALLER UNE GOUVERNANCE LOCALE PARTAGÉE SUR LES TRANSITIONS



Quoi ?

- Organiser de grands états généraux pour définir le devenir souhaitable de notre territoire ou envisager une convention citoyenne sur les transitions
- Se relier aux états des lieux réalisés préalablement dans le plan d'action
- Rendre visible le pilotage des transitions en interne de la collectivité et faire converger les politiques publiques concernées, même si elles ont leur écosystème propre, le communiquer en externe
- S'appuyer sur des événementiels, des temps forts pour « mettre en lien » les différents écosystèmes (collectivités, acteurs de l'ESS, habitants) afin qu'ils se nourrissent respectivement et montrer que les actions ou démarches des uns et des autres aboutissent « à du concret », dans un esprit de mise en réseau plutôt que de création d'une instance supra de gouvernance
- Utiliser les outils de l'éducation populaire et co-construire des réponses nouvelles ou articulées aux besoins et aux « communs » du territoire
- Écrire un récit de territoire
- Réfléchir à la planification du travail identifié, son financement et l'articulation du tout

Pourquoi ?

- Engager une nouvelle dynamique et une gouvernance territoriale interacteurs
- Articuler les initiatives respectives des parties prenantes sur la question de la transformation du territoire
- Sortir des chapelles thématiques existantes pour travailler dans un cadre plus fédérateur
- Favoriser adhésion, mobilisation, richesse et pertinence des solutions

Qui ?

- Conseil de l'ESS (acteurs, collectivités, habitants), qui constitue une base, devra nécessairement s'élargir pour aller plus loin, mais doit conserver sa spécificité en termes de coordination pour l'ESS
- Agence du climat, avec un rapprochement envisagé entre le Conseil de l'ESS et le comité d'experts de l'Agence
- Des représentants des grandes démarches engagées de longue date sur ces sujets / enjeux pour garder un périmètre ouvert et pertinent (PACTE Urba, Pacte pour une économie locale durable, Territoire 100% apprenant, Labo des partenariats...)

Combien ?

Ressources humaines du Conseil de l'ESS dans un 1^{er} temps, puis ressources dédiées

4.2. ORGANISER LE PARTAGE ENTRE AGENTS, ACTEURS DE L'ESS, POUR PLUS DE TRANSVERSALITÉ



Quoi ?

- Rédiger un process de transversalité entre la collectivité et les acteurs de terrain, basé sur l'exemple de coopérations réussies, tester et étendre ce process
- Donner du temps aux services des collectivités pour exercer la transversalité, adapter les timings de l'organisation afin de permettre ces temps, donc anticiper
- Former les agents de la collectivité sur l'intelligence collective et la gestion en mode projet
- Réfléchir à la création d'un outil d'IA interne pour permettre aux agents et élus de facilement trouver, trier, analyser mais investir aussi des moyens humains pour conserver l'accessibilité
- Introduire le cadre conceptuel de la comptabilité CARE dans la collectivité pour amener une conscience de l'impact de son action sur le volet environnemental et social

Pourquoi ?

- Organiser la progression de la collectivité sur la transversalité, co-construction, confiance, posture, expérimentation, droit à l'erreur, accès à l'information (élu-e-s et agent-e-s)
- Favoriser la coopération entre les directions au sein de l'Eurométropole
- Faciliter la transversalité (expression des politiques publiques, revue de projets, pas seulement pour les chefs de services, directeurs et élus)
- Développer une méthode afin de mieux travailler en mode projet

Qui ?

- Pilote : Direction Générale des Services de l'Eurométropole

- Agents motivés

Combien ?

- Ressource interne à mobiliser pour la rédaction / validation de la fiche process
- Formation en interne sur l'intelligence collective
- Achat d'expertise sur la méthode comptable CARE : quel montant ?



4.3. CO-CONSTRUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

ACTION PRIORITAIRE

Quoi ?

- Permettre aux structures de l'ESS de disposer de temps financé pour participer à la co-construction des politiques publiques
- Organiser des formations régulières multi-acteurs (associations et collectivité avec les agents et les élus) sur la coopération, la posture de facilitateur du territoire, sur les modes de conventionnement mais aussi le partage de pratiques
- Organiser des journées « Vis ma vie de », les uns chez les autres, des visites apprenantes, les réaliser ensemble
- S'appuyer sur la dynamique du Territoire 100% Apprenant pour tester de nouveaux modes d'apprentissage et de co-construction entre acteurs publics et ESS, notamment à travers des démarches expérimentales, retours d'expérience et temps de dialogue animés
- Créer un espace ressources : intranet de formation associations / ESS

Pourquoi ?

- Rendre plus accessibles et compréhensibles les politiques publiques, les délibérations via la facilitation graphique
- Mettre toutes les forces territoriales en adéquation pour « avancer dans le même sens »
- Favoriser une relation partenariale équilibrée où les acteurs de l'ESS ne sont pas considérés comme des opérateurs mais comme des partenaires de l'intérêt général
- Montrer qu'une politique publique co-construite est plus efficace, mieux acceptée et mieux portée, notamment quand elle est ancrée dans les réalités de terrain

Qui ?

- Co-pilotes : Conseil de l'ESS, Pôle ESS Strasbourg-Eurométropole, Direction RH de l'Eurométropole, CRESS
- Têtes de réseaux (associatifs, etc.), OPCO, CNFPT
- Agents de l'Eurométropole, structures de l'ESS, élus et groupes politiques

Combien ?

À estimer selon le nombre de formations, d'ateliers et de temps de coopération, financé via OPCO & CNFPT



4.4. REPENSER LES RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE ACTEURS DE L'ESS ET COLLECTIVITÉS



Quoi ?

- Réaliser un état des lieux des modalités de financement et de pratiques au sein des directions de l'Eurométropole
- Former les directeurs / agents aux modèles économiques associatifs, comprendre leurs contraintes respectives
- Échanger
- Lier les CPO à la mesure d'impact ou à l'évaluation : dans tous les cas, disposer d'indicateurs au service du pilotage de la structure (ou du territoire), pas uniquement du contrôle
- Mettre en place puis utiliser le Guide des bonnes pratiques ESS
- Harmoniser les modalités de conventionnement et de coopération des différentes directions de la collectivité, et renforcer les moyens des politiques publiques co-construites
- Envisager de nouveaux cadres de travail (co-construction + appels à commun)
- Consacrer des moyens financiers et humains pour développer les cadres de coopération, co-production, co-gestion

Pourquoi ?

- Rendre les démarches de la collectivité plus lisibles en termes de financement
- Clarifier les modalités d'intervention existantes pour la collectivité : CPO (Convention pluriannuelle d'objectifs), AAP (Appel à projets), AMI (Appel à manifestation d'intérêt), marchés publics, ... et les rendre visibles pour les acteurs du territoire
- Favoriser et faciliter le droit à l'expérimentation
- Préserver certaines actions ou secteurs (crèches, EHPAD, tri des déchets) pour les structures à but non lucratif ou reconnues d'intérêt général

Qui ?

- Pilotes : Ville et Eurométropole : service de la commande publique et Département ESS
- Structures « bénéficiaires » et les têtes de réseau, fédérations
- Services à acculturer sur des nouveaux outils, nouvelles manières de faire
- Maîtrises d'usage et artistes

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS



4.5. CO-CONSTRUIRE LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS

Quoi ?

- Faire (re)comprendre ce qu'est une subvention
- Définir une méthodologie de co-construction des critères, à l'échelle du territoire
- Valider la méthodologie avec les réseaux (ou groupe d'acteurs?)
- Réunir les participants (réseaux et structures de terrain) et co-construire les critères

Pourquoi ?

- Poser un acte de transparence vis-à-vis des structures financées, dans un souci d'éthique, relativement à l'argent public
- Instaurer plus de confiance et de coopération entre les collectivités et les structures de l'ESS
- Reconnaître les projets portés sur le terrain par les acteurs
- Reconnaître l'ESS en tant qu'actrice, partenaire d'intérêt général des politiques publiques, éviter la mise en concurrence entre acteurs, respecter la liberté associative
- Assurer que les politiques publiques soient ascendantes et pas seulement descendantes et placer l'ESS en tant que rouage qui interroge, alimente et fait évoluer ces politiques
- Favoriser l'innovation (en l'intégrant dans les critères)

Qui ?

- Co-pilotes : Ville et Eurométropole de Strasbourg (ESS - Vie associative), Mouvement associatif, CRESS et Pôle ESS Strasbourg Eurométropole
- Conseil de l'ESS
- Associations financées par la Ville et l'Eurométropole
- Services financeurs des collectivités
- Service juridique / Service de la commande publique des collectivités

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS



4.6. DIALOGUER AVEC
LES ENTREPRISES INCLUSIVES
DU TERRITOIRE
(EX RÉGIES DE QUARTIER)

Quoi ?

- Organiser des rencontres entre entreprises inclusives et ordonnateurs de la commande publique, contrôleurs, sur la base d'un programme d'interconnaissance sur l'IAE qui permette de dépasser les mauvaises compréhensions et de faciliter ainsi le travail des intervenants sur le terrain, qu'ils soient publics ou privés
- Regarder ensemble les cahiers des charges des interventions sur le terrain et envisager ce qui peut faire l'objet d'un dialogue et ce qui peut être co-construit
- Élaborer un plan d'actions sur la base de l'analyse des situations difficiles ou réussies rencontrées et analysées lors des rencontres, pour apaiser le dialogue sur le terrain

Pourquoi ?

- Engager un dialogue partenarial continu entre les entreprises inclusives du territoire et la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg
- Apporter des éléments de connaissance sur l'IAE : utilité pour les habitants, la collectivité et la société en général

- Échanger autour du concept de propreté globale auquel les entreprises inclusives aspirent (opportunités, avantages, moyens, résultats, conditions de réussite) et leur connaissance de la réalité du terrain, atout pour atteindre les objectifs de propreté et de services associés
- Rappeler le fonctionnement des services de la collectivité, leur cadre de travail : contraintes, marchés publics etc.
- Mieux articuler les interventions sur le terrain

Qui ?

- Co-pilotes : Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, URSIEA, Relais chantier et Relais 2D
- Les entreprises inclusives du territoire de l'Eurométropole
- Les donneurs d'ordre et contrôleurs au sein des directions

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité et des acteurs de l'ESS



4.7. AMENER LA VOIX DU VIVANT
EN CONSEIL MUNICIPAL

Quoi ?

- Expérimentation inspirée de « la Nature au travail » de Frantz Gault, en différentes phases jusqu'à créer une nouvelle norme de travail :
- Animer une communauté en capacité d'intervenir en Conseil Municipal, Conseil des jeunes, Conseils de classe, Conseils d'administration associatif, entreprises, bref partout où on décide
 - Définir ce qu'est « la nature » pour notre territoire, en lien avec un Conseil scientifique de la nature
 - Répondre à la question « Qu'est-ce qui est à protéger ici ? » (Rhin, oiseaux...)
 - Désigner une ou des personnes à même d'intervenir et représenter la nature
 - Définir son pouvoir dans l'assemblée (véto, consultatif...)
 - Favoriser l'essaimage de la démarche : « représentante des générations futures »

Pourquoi ?

- Avoir dans les conseils municipaux un « représentant » de la nature, du vivant pour prendre en compte un autre point de vue (faune, flore, biodiversité) dans les décisions
- Répondre à un devoir de réparation envers la nature
- Co-construire les politiques publiques « par la nature », en intégrant des projets proposés par elle

Qui ?

- Pilote : Ville de Strasbourg
- Université, ENGEES, SINE Bussière, experts nature (en collectif) eau, sol, air, faune, flore

Combien ?

- Création d'un poste dédié d'animation d'une communauté, communication, formation du Conseil scientifique
- ADEME, mécénat (échange de compétences), Europe ?

Évaluation envisagée

- Nombre de propositions / amendements faits par la Nature
- Indicateurs : maintien / développement de la biodiversité, qualité de l'air...
- Nombre d'instances concernées, c'est-à-dire l'essaimage



Objectif 5



5. PERMETTRE AUX CITOYEN·NES DE S'APPROPRIER LES ENJEUX DE LA TRANSITION

5.1. S'OUTILLER POUR MIEUX ABORDER LES TRANSITIONS AVEC LES HABITANTS

Quoi ?

- Recenser l'outillage existant sur le territoire à destination des habitants, dans le champ des transitions : supports pédagogiques, démarches, actions...
- Articuler les actions et démarches portées par les acteurs de l'ESS avec celles de la collectivité
- Échanger entre collectivités et acteurs sur les pratiques et solutions à mettre en œuvre
- Situer les « trous dans la raquette » et co-construire les solutions pour y remédier

Pourquoi ?

- Outiller le territoire de manière complète sur le sujet des transitions et toucher le public « habitants »
- Partager les solutions et les bonnes pratiques, valoriser
- S'appuyer sur les acteurs de l'ESS expérimentés et ne pas doubler
- Faire des économies de temps et d'argent sur la mise en œuvre d'actions

Qui ?

Pilote : Conseil de l'ESS

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité, de la CRESS et du Pôle ESS, dans le cadre de la CPO



5.2. PASSER DE LA SENSIBILISATION À LA MÉDIATION



Quoi ?

- Identifier les mots qui parlent de l'ESS, ceux qui parlent de la transformation écologique
- Construire une méthodologie d'approche par la transmission, mais « dans les deux sens ». « Je te transmets des informations » et « Je t'interroge sur cette transmission et je produis un nouveau savoir dans le cadre de cet échange » et faire ainsi de la transmission à 360°
- Créer un collectif de personnes motivées par la transmission et qui ont envie de s'engager, qui deviendra une communauté
- Créer une programmation sur l'année à l'attention de cette communauté (qui peut être professionnalisante) : création de récits, connaissance du public, mise en forme du vocabulaire permettant la transmission, mais que chacun doit s'approprier « à sa manière », travail sur les valeurs véhiculées, l'accueil, la prise de parole en public
- 1^{er} pas à faire : écriture commune de la raison d'être de l'action
- 2^{ème} pas : définir le public prioritaire, interne (salariés de l'ESS), externe (le grand public)

Pourquoi ?

Simplifier le message sur l'ESS, sur la transformation écologique, en réinventant la manière d'en parler : sensibiliser, vulgariser, démocratiser (en s'inspirant de la médiation culturelle, artistique, scientifique)

Qui ?

- Co-pilotes : CRESS et / ou Pôle ESS, Artefact, Ososphère
- Structures de l'ESS et particulièrement de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement (réseau ENE du SINE Bussière)
- Département ESS de la collectivité
- « Anciens » de l'ESS

Combien ?

Ressources humaines de la collectivité, de la CRESS et du Pôle ESS, dans le cadre de la CPO

5.3. ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES QUI CONTRIBUENT À LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE & DIALOGUER



Quoi ?

- Organiser des réunions de quartier, des rencontres solidaires (localisées...) pour susciter la rencontre entre les habitants, en s'appuyant sur les espaces existants : centres sociaux, tiers-lieux, structures d'éducation populaire, conseils de quartier ou citoyens etc.
- Outiller les habitants pour qu'ils puissent agir sur les enjeux de transition, via l'éducation populaire et les outils d'émancipation, en multipliant les formats (arbre à palabres, grande conversation, porteurs de parole) et les opportunités de participer, en variant les méthodes pour susciter l'expression
- Repérer l'existant et le renforcer
- Développer les relations inter-partenariales = se connaître !
- Repartir de l'action « Initiatives collectives des habitants » initiée par le Conseil de l'ESS en 2011, qui permet d'aller les interroger et monter des projets dont ils sont concepteurs et / ou acteurs, et notamment pour un public jeune, pour inventer une nouvelle manière de faire, mais en l'axant sur les transitions

Pourquoi ?

- Mieux organiser le dialogue avec les habitants, notamment en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des acteurs de terrain...
- Partager le pouvoir et arrêter de faire culpabiliser les habitants
- Permettre à l'habitant d'être acteur des transitions, d'exprimer ses besoins, envies, attentes, l'accompagner en lui permettant d'être co-acteur (expertise d'usage)
- Montrer que la parole des habitants est prise en compte (expertise d'usage)

Qui ?

- Co-pilotes : Conseil de l'ESS, FDCSC
- CSC, EVS, CAF, Ville et Eurométropole de Strasbourg, Cités lab, incubateurs
- Les associations de quartiers ayant un ancrage territorial (sports, solidarité, culturelles, etc.)

Combien ?

- Ressources humaines de la collectivité, de la CRESS et du Pôle ESS, dans le cadre de la CPO
- Puis actions à mettre en œuvre (indéterminées à ce jour)



5.4. FINANCER L'ACCUEIL
DES BÉNÉVOLES DANS
LES ASSOCIATIONS

Quoi ?

- Mutualiser une personne dédiée à l'accueil des bénévoles, entre plusieurs associations (réfléchir au portage salarial)
- (Ré-)Expliquer ce qu'est un bénévole, ce que cela implique, comment cela engage, et ce qu'est un projet associatif
- Partager les bonnes pratiques entre associations : parcours d'intégration, animation de communauté, formation des bénévoles (notamment posture employeur)
- Créer et accompagner une communauté d'accompagnateurs de bénévoles
- Organiser des temps de rencontre entre bénévoles pour la convivialité, faire ensemble pour se sentir appartenir à une « communauté »

Pourquoi ?

- Accompagner l'engagement citoyen et donner les codes du bénévolat à tou-te-s
- Assurer les bénévoles de leur légitimité à agir
- Faire vivre le monde bénévole
- (Ré-)« apprendre à porter un projet politique » qui engage
- Cadrer le travail des salariés, articulé avec celui des bénévoles
- Reconnaître les personnes en tant que bénévoles

Qui ?

- Co-pilotes : les têtes de réseau associatives, Alsace Mouvement Associatif
- Conseil de l'ESS, La Maison des Associations de Strasbourg-Eurométropole

Combien ?

1 ETP mutualisé (50 K€)

5.5. SENSIBILISER LA JEUNESSE
VIA DES PARTENARIATS
AVEC L'ENSEIGNEMENT



Quoi ?

- Créer des clubs au sein des écoles, collèges, lycées et valoriser les démarches existantes : E3D (établissement en démarche de développement durable), interventions SINE...
- Mettre en place des job dating pour les stages de 2^{de} et 3^{ème}
- Proposer des stages, des alternances dans l'ESS, dans les domaines sociaux et écologiques
- Intégrer l'idée de transition dans les cursus existants plutôt qu'une intervention ponctuelle
- Proposer des démarches qui aillent au-delà du cadre scolaire : visite d'un lieu, sortie scolaire...
- Former un référent au sein des écoles et faciliter le cadre des interventions de professionnels en leur sein (réduire le fossé privé / public), former les conseillers d'orientation
- Intégrer des présentations dans les parcours d'études et salons déjà existants (salon L'Étudiant...)

Pourquoi ?

- Sensibiliser et faire connaître l'ESS et les transitions aux jeunes écoliers et étudiants, et ainsi intervenir avant l'entrée dans le monde professionnel
- Donner du sens au monde du travail et susciter des vocations
- Faire évoluer l'image de « métier porteur de sens / ESS » pour attirer les jeunes, faire en sorte que davantage de structures s'y associent
- Mettre en lumière d'autres parcours, et ainsi élargir les horizons professionnels

Qui ?

- En recherche de pilotage
- Conseil de l'ESS / CRESS pour diffuser :
 - Liste d'acteurs
 - Liste de structures
 - Liste d'écoles
- Direction de l'éducation de l'Eurométropole

Combien ?

Ressources humaines des structures impliquées



5.6. AMÉLIORER LE CRÉDIT D'IMPÔT EN CRÉANT LE CRÉDIT D'IMPÔT « ENGAGEMENT »

Quoi ?

Modifier la loi sur le crédit d'impôt sur ses deux versants :

- Déduction de l'impôt sur les sociétés (IS)
- Déduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IR)

À noter qu'il ne s'agit pas d'une action locale, qui ne peut engager le Conseil de l'ESS.

Pourquoi ?

Exercer une pression sur les parlementaires et faire évoluer la situation, à savoir la non-reconnaissance de la R&D sociale.

Qui ?

- Co-pilotes : CRESS Grand Est et ESS France
- Le Parlement, qui rédige et vote les lois fiscales
- Bercy car le ministère des Finances rédige aussi des lois fiscales sous réserve de la discussion et du dernier mot au Parlement

Combien ?

Non déterminé



5.7. METTRE EN PLACE DES TRANSPORTS EN COMMUN PRESQUE GRATUITS

Quoi ?

- Travailler avec les employeurs sur le remboursement des abonnements et avec tous les réseaux de transports publics
- Demander l'avis aux citoyens
- Cartographier l'accessibilité des transports en commun

Pourquoi ?

Rendre les transports en commun le plus accessibles possible

Qui ?

- Pilote : Eurométropole de Strasbourg
- CTS, SNCF, Velhop
- Habitants (se prononcent via un référendum)

Combien ?

- Financement existant via l'Eurométropole
- Financement à obtenir via les entreprises, l'Eurométropole, la Région
- Pistes de financement : taxe sur les entreprises, taxe touristique (Airbnb)

5.8. DÉVELOPPER D'AVANTAGE LE FORUM DES MÉTIERS PORTEURS DE SENS

Quoi ?

Le Forum des métiers porteurs de sens permet chaque année aux employeurs de l'ESS de rencontrer les demandeurs d'emplois de manière originale, avec des méthodes de dialogue innovantes.

- Favoriser les partenariats au long cours pour inscrire le forum dans une démarche pédagogique globale : sensibilisation à l'ESS en amont et en aval
- Multiplier les contacts avec les établissements scolaires et structurer davantage les relations avec l'Éducation nationale
- Finaliser la mise en service de l'application dédiée aux annonces dans l'ESS : accès offres d'emploi dans l'ESS tout au long de l'année, accès à une banque de ressources et de contacts après l'événement

Pourquoi ?

- Permettre à un plus grand nombre de jeunes de bénéficier d'un espace convivial et ludique pour découvrir les valeurs, les modes d'intervention et la diversité des métiers de l'ESS et de l'entrepreneuriat
- Susciter des vocations dans l'ESS, et par-là même, sur les transitions, y compris sur des métiers en tension
- Améliorer l'expérience utilisateur



Qui ?

- Co-pilotes : Pôle ESS Strasbourg et Eurométropole
- Membres du COPIL : URSIEA, URIOPSS, FAS, Activ'action
- Les partenaires thématiques en lien avec le sujet

Combien ?

- Financement existant : Eurométropole de Strasbourg, Région, fondations
- Financement à obtenir : augmentation des moyens de droit commun lorsque c'est possible, Région pour le développement de la dimension « orientation », Tango et scan + fondations pour la partie « gamification de l'événement ».



Contacts

Ville et Eurométropole de Strasbourg

Sandra Guilmin

sandra.guilmin@strasbourg.eu

+ 33 3 68 98 65 92

CRESS Grand Est

Antonina Dugoua-Macé

a.dugoua-mace@cress-grandest.org

+ 33 6 22 29 95 43

www.cress-grandest.org/fr/le-conseil-de-l-ess-de-l-ems.html

